Un **accompagnement** pour la certification

L'entreprise Larcebau souhaite obtenir la norme ISO EN 9100. Pour l'aider dans sa démarche, elle fait appel, à temps partiel, aux compétences de Dominique Vénéra, spécialiste en organisation stratégique.

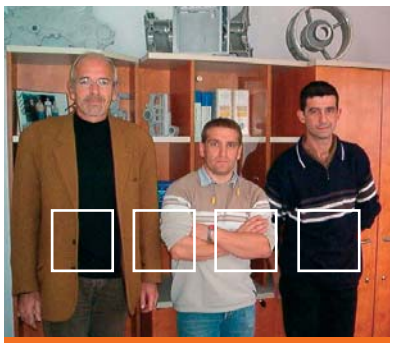

60 % de l'activité de l'entreprise concerne l'aéronautique.

L'entreprise a été créée en 1996 à Saint-Abit par mon père, dans le fond de son garage », explique Christophe Larcebau. *« Notre cœur d'activité est l'ébarbage fonderie mais depuis quelques années nous avons étoffé nos prestations pour proposer à nos clients du sablage, de la finition de pièces et de l'ébarbage/soudure et ainsi réaliser un travail complet. »*

Au total, ce sont 42 personnes qui travaillent pour l'entreprise sous-traitante des grands donneurs d'ordre de l'aéronautique, de l'automobile, de l'armement et de l'industrie ferroviaire.

« Notre société est confrontée quotidiennement aux exigences de qualité et de gestion des flux imposés par les clients. Pour nous développer et passer du statut d'entreprise familiale à celui de PME-PMI, nous sommes convaincus que l'obtention de la norme est une des conditions nécessaires. Cela nous permettra de mieux nous structurer et d'être plus réactifs face aux demandes des clients et de prétendre à de nouveaux marchés. Les enjeux sont donc très importants. »

Le dirigeant envisage alors de nombreuses solutions et c'est finalement en participant à une réunion qu'il se laisse convaincre par le concept de temps partagé.

« Notre problématique correspondait tout à fait à l'utilisation de ce principe. Nous avions besoin d'être accompagnés sur la durée. Nous avons rencontré Dominique Venera et le feeling est tout de suite passé. »

> **« Avec le responsable qualité »**

La planification des besoins est réalisée et 35 jours d'intervention sont fixés avec en ligne de mire l'obtention de la norme.

« Dessinateur industriel de formation j'ai été promu en charge de la qualité » raconte André Coulat. *« Il s'agit pour moi d'un apprentissage canalisé et ciblé sur les besoins de l'entreprise. Le travail est constructif et la répartition des taches avec Dominique Venera est idéale. C'est une solution très rassurante ! »*

« Mon statut me permet d'avoir un discours plus libre. Je mets bien évidemment toute mon expérience au service de Larcebau mais j'apprends beaucoup d'elle également. C'est très enrichissant », rajoute l'intervenant.

Pour Christophe Larcebau si le système est avantageux sur le plan financier ce n'est pas le seul bénéfice : *« Le principe du temps partagé permet de dynamiser l'entreprise et de bénéficier d'un avis extérieur. C'est l'occasion de prendre du recul par rapport à notre activité. De plus c'est un réel avantage sur le plan de l'organisation car Dominique s'adapte à notre rythme. Ce qui nous permet d'être pleinement disponibles lorsqu'il se déplace chez nous. »*

En attendant d'obtenir la certification qu'elle espère courant 2007, l'entreprise poursuit son développement et agrandit ses locaux de 600 m² grâce au soutien du Conseil régional. ■